

CMPP (Centre Médico Psycho Pédagogique)

Les CMPP sont des centres privés, généralement portés par des structures associatives, et conventionnés par la sécurité sociale. Ce sont des structures destinées exclusivement à l'accueil des enfants et adolescents.

Le CMPP est composé d'une équipe pluridisciplinaire (orthophonistes, psychomotriciens, psychologues, assistantes sociales, rééducateurs, ...) sous la responsabilité d'un médecin. En fonction du recrutement, des difficultés de recrutement (orthophonistes par exemple), l'équipe pluridisciplinaire varie d'un CMPP à un autre.

En Charente, les CMPP sont gérés par la FCOL.

Contrairement aux CMP, Les CMPP ne sont pas sectorisés, ce qui veut dire que les parents peuvent solliciter n'importe lequel d'entre eux, indépendamment de leur lieu de résidence.

Les CMPP sont plus adaptés pour des troubles directement en lien avec les apprentissages, pour les troubles « scolaires » (difficultés d'apprentissage, troubles de l'attention, etc.). Lorsque les difficultés semblent dépasser largement le domaine scolaire, un CMP peut être préférable. Ces dernières remarques peuvent donner une indication mais sont à prendre avec précaution. Le psychologue scolaire saura, à la vue de ses observations et/ou bilans, orienter les familles vers la structure la plus adaptée.

Comme pour le CMP, les consultations ou soins sont à l'initiative des parents et sont indépendants de la MDPH. Le plus souvent, les parents contactent le CMPP sur les conseils de l'équipe éducative (ou ESS) mais peuvent effectuer cette démarche de leur propre initiative.

Quels soins ?

Les soins sont proposés sous forme de séances individuelles ou en groupes. Les interventions les plus fréquemment proposées sont :

- des psychothérapies individuelles avec l'enfant ou l'adolescent, associées éventuellement à des entretiens avec le ou les parents,
- des psychothérapies familiales,
- des rééducations du langage écrit et oral,
- des rééducations logico-mathématiques (et de raisonnement),
- des thérapies psychomotrices,
- des groupes thérapeutiques.

Pour notre circonscription :

CMPP Angoulême Bel-Air

Impasse d'Auvergne
16000 Angoulême
Tél : 05 45 92 31 98

Médecin : Dr Christine Bardet-Lagrange

CMPP Angoulême Sillac La Grande Garenne

Rue Robert Schuman
16000 ANGOULÊME
Tél : 05 45 91 76 00

Médecin : Dr Serge Blanchou
